

Communauté de Communes du Trièves

Avignonet - Château Bernard - Châtel en Trièves - Chichilianne - Clelles - Cornillon en Trièves - Gresse en Vercors -
Lalley - Lavars - Le Percy - Mens - Monestier de Clermont - Monestier du Percy - Prébois- Roissard - Saint Andéol -
Saint Baudille et Pipet - Saint Guillaume - Saint Jean d'Hérans - Saint Martin de Clelles - Saint Martin de la Cluze -
Saint Maurice en Trièves - Saint Michel les Portes - Saint Paul les Monestier - Sinard - Treffort - Tréminis
300 chemin Ferrier - 38650 MONESTIER DE CLERMONT
Tél. : 04.76.34.11.22 - Fax : 04.76.34.13.37 - Courriel : accueil@cdctrieves.fr

2024/69 JF

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE, le 8 avril, à 18 heures 30, le Conseil de Communauté dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à St Martin de Clelles, sous la présidence de Jérôme Fauconnier.

Membres en exercice : 41

Date de Convocation : 2 avril 2024

Présents : Jérôme Fauconnier, Eric Vallier, Alain Roche, Didier Peybernes, Fanny Lacroix, Vincent Blanchard, Jean-Marc Bellot, Alexandre Eyraud Griffet, Sabine Campredon, Danielle Montagnon, Gilles Barbe, Claude Didier, Jean-Louis Goutel, Eric Furmanczak, Caroline Fiorucci, Sébastien Besnard, Uta Ihle, Robert Cuchet, Christophe Drure, Gilles Cleret, Alain Vidon, David Piccarretta, Eric Bernard, Claude Girard, Freddy Riotton, Patrick Martinello, Joël Zoppé, Béatrice Vial, Christian Roux, Pierrick Bonenfant, Anne-Marie Fitoussi.

Suppléants avec voix délibérative : Sandrina Simoes, Marc Giraud.

Suppléants sans voix délibérative : François Gaborit.

Pouvoirs : Yannick Faure à Jérôme Fauconnier, Fabienne Croze à Christian Roux, Lydia Palazzi-Vallier à Gilles Cléret, Véronique Méneghin-caprio à Caroline Fiorucci, Aymeric Faivre à Eric Furmanczak, Françoise Streit à Danielle Montagnon, Pierre Suzzarini à Gilles Barbe, Hélène Rossi à Freddy Riotton.

Votants : 41 Pour : 41

OBJET : BUDGET CHAUFFERIE BOIS – DECISION MODIFICATIVE N°1

Lors du vote du Budget de la Chaufferie Bois, les opérations de régularisation des amortissements avaient été inscrites en réelles et non en ordres. Afin de passer les écritures, il est proposé au Conseil Communautaire la Décision Budgétaire Modificative du budget Chaufferie Bois ci-dessous :

Désignation	Dépenses ⁽¹⁾		Recettes ⁽¹⁾	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
R-778 : Autres produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	0.00 €	927 024.55 €
TOTAL R 042 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0.00 €	927 024.55 €
R-707 : Ventes de marchandises	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €
TOTAL R 70 : Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, marchandises	0.00 €	0.00 €	3 000.00 €	0.00 €
R-778 : Autres produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	924 024.55 €	0.00 €
TOTAL R 77 : Produits exceptionnels	0.00 €	0.00 €	924 024.55 €	0.00 €
Total FONCTIONNEMENT	0.00 €	0.00 €	927 024.55 €	927 024.55 €
INVESTISSEMENT				
D-1088 : Autres réserves	0.00 €	927 024.55 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 040 : Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	927 024.55 €	0.00 €	0.00 €
D-1088 : Autres réserves	924 024.55 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 10 : Dotations, fonds divers et réserves	924 024.55 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2138 : Autres constructions	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	3 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total INVESTISSEMENT	927 024.55 €	927 024.55 €	0.00 €	0.00 €
Total Général		0.00 €		0.00 €

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le

ID : 038-200030658-20240408-2024_69B-BF



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **APPROUVE** la Décision Modificative n°1 du budget Chaufferie bois selon les modalités définies ci-dessus,
- **AUTORISE** le Président à signer tout document en rapport.

Fait à Saint Martin de Clelles, le 8 avril 2024

Le Président

Jérôme FAUCONNIER



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 17/4/24 et de sa publication le 17/4/24